



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 60011

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les recommandations de la Cour des comptes formulées dans son dernier rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle compte donner à la recommandation de la Cour des comptes portant sur le régime de sécurité sociale dans les mines, en l'espèce réaliser dans les meilleurs délais la fermeture de l'affiliation au régime minier.

Texte de la réponse

Dans son rapport de septembre 2009 sur la sécurité sociale, la Cour des comptes recommande effectivement de réaliser dans les meilleurs délais la fermeture de l'affiliation au régime minier. Un décret, dont la publication interviendra prochainement, prévoit de mettre en oeuvre cette recommandation à compter du 1er juin 2010.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60011

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2009, page 9388

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5581